



Appel d'une vente en liquidation judiciaire

Par nmy sim, le 21/01/2015 à 05:36

Bonjour,

Nous avons fait une offre de rachat d'un commerce qui n'a pas été retenue car inférieure. Nous souhaiterions faire appel de cette décision du juge du commerce car la personne dont l'offre a été retenue peut être considérée comme un allié proche non par par lien de parenté mais affectif. Nous ne savons pas s'il a signer une déclaration de sincérité et d'indépendance. Pouvez vous nous confirmer ou non la possibilité de faire appel sur cette notion et nous indiquer les procédure à suivre svp. Cordialement.